

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

Claude de Toro

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3^{ème} catégorie à 20 Avenue Jean JAURES
Vernissage expo. ROMER KITCHING

du 6 Juin à 18 heures 30

au 6 Juin à 21 heures

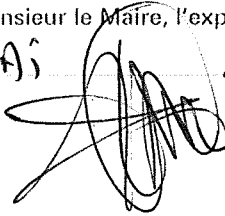
Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

signature

4. Mai 2026



Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

2026/442

Je soussigné(e)

Nicolas BARTHE

maire de

Toulouse

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique;

Vu ⁽⁴⁾

Arrête :

M⁽¹⁾ R. Claude DE TORO

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie

à 20 Avenue Jean JAURES
ATELIER galerie CA NIATO

du 6/06/2026 à 18 heures 30

au 6/06/2026 à 21 heures

à l'occasion de Vernissage Expo Romer Kitching.

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

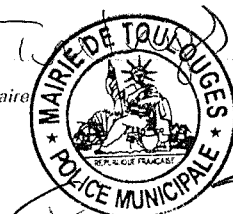
(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

Fait à

Le Maire



Pour le Maire, 4/5/2026
le 1^{er} adjoint

Laurent LOPEZ